

Il est temps de construire...



...la future mobilité urbaine!



Sara Juhasz

Le transport et la mobilité sont essentiels au fonctionnement de la société.

L'interaction socio-économique suppose un déplacement physique des individus et des biens ayant des effets sur la qualité de vie au quotidien.

Malgré son rôle essentiel, le transport est source d'impacts négatifs: pollution atmosphérique, nuisances sonores, embouteillages et problèmes de sécurité. Ces effets sont d'autant plus criants en milieu urbain. De plus le transport urbain motorisé contribue pour une part non négligeable au changement climatique global.

La politique de transport urbain et la planification de la mobilité amènent donc à faire des choix qui affectent fortement la société dans son ensemble. Ces choix façonnent l'avenir environnemental, économique, social et culturel de nos villes, et pas seulement celui des infrastructures de transport et des services.

“Notre préoccupation étant de créer des bénéfices à long terme pour la santé, l'environnement et la vie de nos citoyens, il n'y a pas d'autre alternative qu'une approche coordonnée pour aborder le problème de la mobilité.”

Danica Simšić, Maire de Ljubljana



“A Lancashire, nous intégrons nos modèles de transport à des programmes qui sont traditionnellement associés à d'autres domaines. Nous travaillons déjà avec des programmes de rénovation de logement, d'amélioration des services de santé publique et de réinsertion professionnelle.”

Jean Yates, Conseiller municipal de Lancashire

En pratique, les processus de planification intégrée sont entravés par les divisions organisationnelles entre les différents modes de transport, les agences et les services gouvernementaux.

La planification du transport est généralement considérée comme une tâche technique. Dès lors, elle souffre souvent du manque de participation des décideurs appropriés et ne fournit que des mesures fractionnées.

C'est ici qu'intervient la Planification des Déplacements Urbains Durables (Sustainable Urban Transport Planning - SUTP). Les problèmes de mobilité urbaine requièrent pour réponse une politique multi-facettes, basée sur une stratégie à long terme. Elle devra être développée en consultation avec d'autres autorités et la société civile.

Des objectifs concrets et réalisables doivent être fixés pour démontrer les changements.

Afin de faciliter cette mission innovatrice, le projet PILOT élabore des recommandations sur les plans de déplacements urbains durables à l'attention des villes et régions d'Europe.



“La mobilité ne doit pas être synonyme d'échec. La mobilité peut être une réussite à condition qu'un changement d'attitude s'opère en faveur des modes de transport durables.”

Kathleen Van Brempt, Ministre de la Mobilité de la Région des Flandres



“L'entière implication des citoyens et des décideurs est un pré-requis à une bonne planification. Leur contribution active est essentielle à l'amélioration des plans et des projets.”

Arcangelo Merella, Conseiller à la Mobilité et aux Transports de Gênes

La planification des déplacements urbains durables: de quoi s'agit-il?



Petra Simon

La Planification des Déplacements Urbains Durables (Sustainable Urban Transport Planning) aide les autorités locales à faire face à leurs actuels et futurs problèmes de mobilité. Elle:

- Soutient de nouvelles méthodes de travail plus efficaces dans la planification du transport local. Elle utilise des ressources existantes - budgets, personnel, connaissances, technologie ou infrastructure. Elle cherche à favoriser les partenariats et la participation publique.
- Résout plus efficacement les problèmes de transport en abordant la question de la mobilité urbaine à travers des ensembles de mesures intégrés, proposant des solutions gagnant-gagnant.
- Est une approche stratégique qui aide à améliorer la légitimité et la coordination des politiques liées au transport. Elle adopte une vision à long terme tout en recherchant des progrès immédiats.
- Reçoit un important soutien de la part de l'UE car c'est une réponse commune à des problèmes identiques de villes et régions européennes et une réponse en adéquation avec les réglementations nationales et régionales.

“La Planification des déplacements urbains durables encourage une réflexion stratégique et une certaine intégration. Les partenaires de divers secteurs adhèrent à l'idée qu'une approche globale est nécessaire pour progresser.”

Helen Holland, Bristol County Council

“Selon le stratégique «Plan de Développement de Tallin 2005-2014», le design urbain devrait suivre les principes du développement durable. Un système de transport durable a un rôle très important à jouer pour atteindre cet objectif.”

Jaanus Mutli, Maire Adjoint de Tallin

Comment fonctionne la Planification des Déplacements Urbains Durables?

La Planification des Déplacements Urbains Durables se construit sur des pratiques existantes et des cadres réglementaires dans les Etats Membres. Elle a pour but de les combiner et les compléter en mettant en application des principes communément acceptés.

La Planification des Déplacements Urbains Durables se base sur les relations entre acteurs, la couverture géographique des actions et l'implication des agences gouvernementales. Elle requiert la participation des citoyens, l'implication des décideurs et une intégration des politiques. Une attention particulière est aussi portée à l'inclusion sociale, à l'égalité des sexes, au développement des capacités, des savoir-faire et des compétences.

C'est sur cette base qu'un processus de planification stratégique solide peut être réalisé, tout en respectant les 5 activités clés:

- 1 Analyse de la situation actuelle et scénarios de développement
- 2 Définition d'une vision, des objectifs et des cibles
- 3 Établissement d'un plan d'action et d'un plan budgétaire
- 4 Attribution des responsabilités et des ressources
- 5 Contrôle et évaluation

PILOT a développé un manuel sur la Planification des Déplacements Urbains Durables pour les villes et régions. Ce manuel offre une introduction claire aux activités liées à la Planification des Déplacements Urbains Durables.

PILOT montre quelles ont été les applications pratiques du manuel dans quatre villes européennes: Braila, Evora, Lancaster et Tallinn.

Dans certains Etats Membres (France, UK), la Planification des Déplacements Urbains Durables est déjà devenue une obligation légale pour les autorités locales. Une expérience pratique est donc disponible pour aider les décideurs à aborder cette approche avec succès.

“Lille Métropole encourage tous les services municipaux et techniques à collaborer et impliquer les citoyens. Un comité d'observation a été mis en place afin d'évaluer les résultats du plan et l'améliorer si besoin.”

Paul Astier, Vice-président de Lille Métropole



“A Braila, les rencontres entre tous les acteurs clés du secteur des transports, de l'éducation et de l'environnement ont permis d'établir une vision commune du transport durable dans notre ville.”

Daniela Vasoiu, Vice - Maire de Braila



Anetta Birgermayer

Quels sont les bénéfices et les coûts?



La Planification des Déplacements Urbains Durables cherche à avoir un **effet prolongé et à large échelle** sur la **mobilité urbaine** grâce à une série de mesures bien synchronisées. Elle garantit le **respect des politiques européennes et des critères légaux**. Ses buts sont

- De réduire le bruit et les émissions polluantes et d'augmenter la part des carburants renouvelables ;
- De faire face au problème des embouteillages et ceux liés au parking et au fret urbain;
- De rendre les systèmes de transport urbain plus accessibles, équitables et sûrs;
- De mettre sur un pied d'égalité les problèmes environnementaux avec les problèmes sociaux et économiques dans les processus de prise de décisions impliquant le public;
- De définir les relations entre les autorités locales et les fournisseurs de services de transport.

En se basant sur les bonnes pratiques et les expériences ayant fait leur preuve à travers l'Europe, la Planification des Déplacements Urbains Durables aide à **atteindre des objectifs clés de développement local**:

- Améliorer le rapport coût-efficacité du transport urbain;
- Améliorer la qualité de vie des citoyens habitant et travaillant dans des agglomérations urbaines;
- Accroître l'attractivité des villes pour les investisseurs comme pour les visiteurs;
- Renforcer les communautés et les identités urbaines.

Sur le long terme, la Planification des Déplacements Urbains Durables garantit la **meilleure utilisation possible des fonds en**:

- Evitant toute allocation inutile de budgets et tout conflit entre les mesures prises (relation public/privé);
- Internalisant les coûts socio-économiques et environnementaux des transports pour fixer les coûts les plus équitables;
- Obtenant un accès à des fonds externes grâce à un engagement visible envers la Planification des Déplacements Urbains Durables



“Bien que les efforts pour mettre en place une Planification des Déplacements Urbains Durables soient considérables, les bénéfices d'une acceptation généralisée et les nombreux effets positifs d'une politique intégrée surpassent largement les coûts de ces efforts.”

Ingeborg Junge-Reyer, Sénateur en charge du Développement Urbain de Berlin

“L'agglomération de Nantes dispose d'un important budget pour la mobilité. Mais les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux ainsi que les effets d'une image positive surpassent largement les dépenses.”

Camille Durand, Vice-président de Nantes-Métropole



Nikolett Toth

Comment l'UE soutient la Planification des Déplacements Urbains Durables?

L'Union Européenne encourage fortement la Planification des Déplacements Urbains Durables au sein de ses politiques. De plus, les aspects clés de la planification des déplacements urbains durables ont également été régulés par diverses directives européennes au cours des dix dernières années:

- **Stratégie Thématique sur l'Environnement Urbain:** Recommande explicitement que les autorités locales s'engagent dans une Planification des Déplacements Urbains Durables, et annonce la publication de recommandations techniques de l'UE;
- **Les directives sur la qualité de l'air** (1996 - 2004): Définissent les valeurs limites et maximales à respecter en 2010 par les autorités locales pour toute une série de polluants;
- **Directives SEA et EIA** (1997 - 2001): Réclament la réalisation d'une évaluation environnementale et d'une consultation publique pour certains programmes et projets;
- **Directives sur le bruit** (2002 - 2004): Régulent l'évaluation et la gestion du bruit ambiant, et fixent des valeurs limites pour les bruits d'avions, de voiries ou de chemins de fer;
- **Directive sur les bio carburants** (2003): Exige une augmentation de la part des bio carburants sur le marché dans les Etats Membres à 5,75% d'ici 2010;
- **Directive sur l'information environnementale** (2003): Demande à rendre l'information environnementale entièrement accessible au public.
- **Directive sur les contrats de service public** (1997): Définit les procédures d'attribution des contrats de service public;

La Commission européenne a la possibilité de soutenir les Etats Membres et les autorités locales: elle peut encourager les bonnes pratiques, faciliter leur dissémination, favoriser les mises en réseau efficaces et les échanges d'expériences entre villes.

Elle peut fournir un appui financier pour que les investissements réalisés répondent aux priorités environnementales. Elle peut également favoriser le développement des savoir-faire et connaissances en distribuant les fonds disponibles à la recherche et la formation, en élaborant des recommandations pertinentes et en favorisant la mise en place de bureaux nationaux de support pour les villes.

“Le nombre croissant de véhicules cherchant à accéder à notre centre-ville historique –classé patrimoine mondial depuis 1986 – crée un défi complexe pour notre politique de transport. La Planification des Déplacements Urbains Durables peut nous aider à maintenir notre position nationale de leader en matière de qualité de vie.”

José Ernesto d'Oliveira, Maire d'Evora

pilot



Planifier les déplacements urbains durables

L'avenir des politiques de mobilité urbaine



Pour plus d'information

Le Projet PILOT élabore une série de recommandations sur la Planification des déplacements urbains durables pour les villes et régions. En juin 2007, les documents suivants seront disponibles en plusieurs langues via le site internet du projet:

- **Manuel complet sur La Planification des Déplacements Urbains Durables:** Dédié en particulier aux praticiens locaux et aux services techniques, ce manuel fournit des explications détaillées sur les missions et tâches de la Planification des Déplacements Urbains Durables des exemples de bonnes pratiques, des outils et des références pratiques.
- **Livret de référence sur La Planification des Déplacements Urbains Durables:** Cette brochure synthétise les caractéristiques clés de l'approche et les arguments qui l'étayent afin de sensibiliser les décideurs locaux à La Planification des Déplacements Urbains Durables et les encourager à l'adopter

Vous pouvez réserver dès maintenant votre matériel d'orientation PILOT en envoyant un e-mail à pilot@polis-online.org, en indiquant vos nom, organisation, coordonnées complètes et la langue de votre choix. PILOT prendra contact avec vous dès que possible.

Le consortium du projet PILOT est formé par :

- POLIS
- Rupprecht Consult
- Mobiel 21
- Vectris
- TTR
- Sylwia Klatka - ConVoco
- EUROCITIES
- Et les villes de Braila, Evora, Lancaster et Tallinn.

De plus, PILOT est conseillé par le CERTU, URTP, Federmobilita et les villes de Bologne, Bristol, Cologne, Hampshire, Lille, Gênes et La Hague.

Merci de visiter notre site: www.pilot-transport.org

Pour de plus amples informations sur La Planification des Déplacements Urbains Durables et la Stratégie Thématique européenne sur l'Environnement Urbain: http://ec.europa.eu/environment/urban/thematic_strategy.htm

Le projet PILOT est soutenu par la DG Environnement de la Commission européenne.



2007 Réalisé par Rupprecht Consult pour la Commission européenne, avec la contribution des partenaires du projet Pilot. Photos prises lors de la Semaine de la Mobilité Européenne 2005 à Budapest par le Ministère hongrois pour l'Economie et le Transport. Mise en page par Mobiel21

